

## ABRICOR

Chez Patrick Le Clerc  
29 rue de Sèvres  
75006 Paris  
SIRET : 432519189

Paris, le 11 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les Capitaines des  
équipes disputant le Championnat  
Corporatif de Paris ABRICOR

### **Objet :** Cotisation 2024-2025

Mesdames, Messieurs les Capitaines,

Conformément à la décision qui a été prise lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2024, le barème des montants de cotisation annuelle de la saison 2024-2025 est inchangé par rapport à la saison précédente :

○ Par équipe : **300 euros**

Toutefois, les équipes  
*qui nous auront adressé la liste des joueurs de leur équipe avant le 15 octobre 2024*  
*et qui s'acquitteront de leur cotisation annuelle avant le 15 décembre 2024*  
bénéficieront d'une remise **exceptionnelle** et ne devront verser respectivement que  
**270 euros.**

Cordialement.

---

NB - Le mode de règlement est possible par chèque ou par virement :

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **ABRICOR** et à envoyer à l'adresse ci-dessus.
- Les virements sont à effectuer sur le compte ci-dessous.

IBAN ( International Bank Account Number ) : FR76 1820 6003 9665 0231 2675 837  
Code BIC ( Bank Identification Code ) - Code SWIFT : AGRIFRPP882

**Ce document fait office de FACTURE**

---